

Vigne

Avertissement No 11 – 9 juillet 2014

- Mise à jour des tableaux de degrés-jours, de températures et de précipitations.
- Nouvelle homologation.
- Degrés-jours et développement.
- Phytotoxicité.
- Maladies observées et actions de prévention.
- Délais avant la récolte.
- Résistance.
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Insectes : tordeuse de la vigne, phylloxéra et scarabée japonais.
- Carences en magnésium, manganèse et potassium.
- Rognage, effeuillage et un peu de vocabulaire.
- Références.

MISE À JOUR

Le tableau des accumulations de [degrés-jours en base 10](#) et celui des [températures minimales et maximales et des précipitations](#) ont été mis à jour avec les données du mois de juin 2014.

NOUVELLE HOMOLOGATION

Un acaricide a nouvellement été homologué dans la vigne. Mais attention, une nouvelle homologation ne veut pas nécessairement dire que le produit est en vente dès maintenant chez vos fournisseurs! Informez-vous!

NEALTA	
Type	Acaricide
Groupe/famille	25/benzoylacetonitrile
Matière active	Cyflumetofen
Insectes	Tous les stades (œufs, nymphes et adultes) des tétranyques (rouge du pommier, à deux points et McDaniel)
Dose	1L/ha
IRS	ND
IRE	ND
Délai de réentrée	12 heures
Délai avant récolte (DAR)	14 jours
Nombre d'applications maximum	2
Numéro d'homologation	31284
Contient un allergène	Soya

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorenz (EL)



27 : Nouaison



29 : Baies de la taille d'un plomb (4-6 mm)



31 : Baies de la taille d'un pois (7-10 mm)



33 : Fermeture de la grappe

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 8 juillet 2014 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 8 juillet	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal- Clèche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	311,2	72,4	ND/ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François (I.O.)	400,0	81,3	29/29/29/29 (8 juillet)
Centre-du-Québec : Saint-Wenceslas et Tingwick	471,4	79,2	ND/ND/ND/ND
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	424,7	80,5	27/ND/ND/27 (2 juillet)
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	449,6	81,2	29/ND/ND/ND (8 juillet)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	449,7	78,9	31/ND/ND/ND (2 juillet)
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	449,4	74,3	31-33/29-31/31-33/31 (8 juillet)
Mauricie : Charrette, Louiseville et Saint-Alexis-des-Monts	461,5	78,1	29/ND/ND/27 (3 juillet)
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	488,9	83,7	31/31/ND/31 (8 juillet)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	505,6	84,3	31-33/29-31/33/33 (7 juillet)
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	453,7	69,6	ND/ND/ND/ND
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	372,5	61,0	ND/ND/ND/ND

Données provenant d'Agrométéo

ND : donnée non disponible

Phytotoxicité – Mise en garde

Attention aux applications par temps chaud; de la phytotoxicité pourrait se développer même si vous n'avez qu'un seul produit dans votre réservoir!

Consultez l'[avertissement No 09](#) du 25 juin dernier pour les sections d'information habituelles suivantes :

- Maladies : quand traiter?
- Analyses foliaire et de pétioles
- Jeunes et nouvelles plantations
- Traitement des mauvaises herbes.

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Une bonne aération, par une taille adéquate sur le rang et du désherbage au sol, défavorise les maladies qui prospèrent en conditions humides et peut vous faire épargner des applications de pesticides.

Les principales maladies de la vigne ([anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#), [mildiou](#) et [pourriture noire](#)) sont actuellement présentes à différentes intensités dans les vignobles dépistés. **Les traitements fongiques préventifs avant les périodes de pluie sont très importants**, surtout si vous avez des cépages sensibles et des antécédents de maladies dans vos vignobles. **N'attendez pas le retour du beau temps pour intervenir!**

Plusieurs références peuvent vous guider dans vos choix de fongicides à appliquer :

- [Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne](#).
- [Avertissement No 05](#) du 30 mai 2013.
- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#).
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#).
- Les bulletins d'information [No 03](#) du 20 avril 2007 et [No 01](#) du 13 mai 2008.

DÉLAIS AVANT LA RÉCOLTE

Même si la récolte nous semble encore lointaine, il faut commencer à considérer le délai avant la récolte de certains produits. Vous pouvez aussi consulter le [bulletin d'information No 05](#) : « Fongicides et insecticides utilisés en viticulture ».

RÉSISTANCE

Plusieurs fongicides utilisés dans les programmes pour la protection de la vigne présentent des risques élevés pour le développement de la résistance. Consultez à ce sujet l'information présentée à la page 3 de l'[avertissement No 07](#) du 12 juin 2014, le [bulletin d'information No 05](#) : « Fongicides et insecticides utilisés en viticulture » ainsi que l'[avertissement No 10](#) du 3 juillet dernier.

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Consultez l'[avertissement No 03](#) du 21 mai 2014 pour connaître les observations à faire pour le dépistage de plusieurs maladies de la vigne ([anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#) et [mildiou](#)).

Pour plus de renseignements, consultez le document « [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) » et le « [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) ».

Blanc

Les premiers symptômes sur feuilles et baies ont été vus dans les régions de la Montérégie-Est, de la Montérégie-Ouest et des Laurentides, sur cépages très sensibles et sur les sites avec antécédents importants. Le dépistage et la prévention sont donc de mise.

Le cycle du blanc suit un modèle qui varie en fonction des degrés-jours en base 6 accumulés depuis le stade pousse verte (6). Ce modèle peut être utilisé afin de déterminer le meilleur moment pour commencer les traitements en fonction de la sensibilité des différents cépages à la maladie.

Ce modèle donne un bon aperçu de ce qui s'en vient, mais comme les données météorologiques proviennent de stations situées plus ou moins en régions viticoles, le dépistage demeure votre meilleur outil pour cibler le meilleur moment pour intervenir.

La protection contre le blanc dans les vignobles devra être ajustée en fonction des précipitations et du développement des grappes. Pour la majorité des produits protectants, le lessivage survient après 20 à 25 mm de pluie, sauf dans le cas du cuivre et du soufre, où ce lessivage survient généralement après environ 10 mm, ce qui peut arriver rapidement lors d'orages violents.

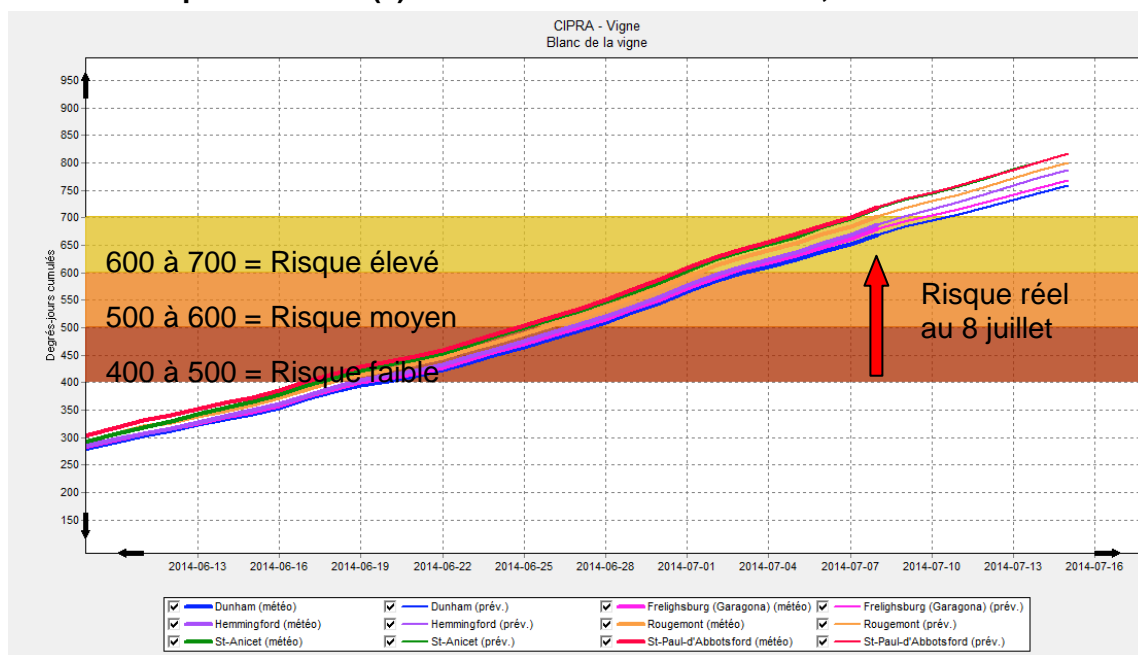
Régions	Montérégie-Est Montérégie-Ouest	Centre-du-Québec Estrie Laurentides Outaouais	Capitale-Nationale Chaudière- Appalaches	Bas-Saint-Laurent Saguenay-Lac- Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	14 mai 2014	21 mai 2014	27 mai 2014	ND
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6	679,6	583,6	516,1	ND
Gains moyens base 6 de la dernière semaine	112,2	100,0	107,7	ND

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDELCC, du MERN et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

Selon le modèle, s'il y a :

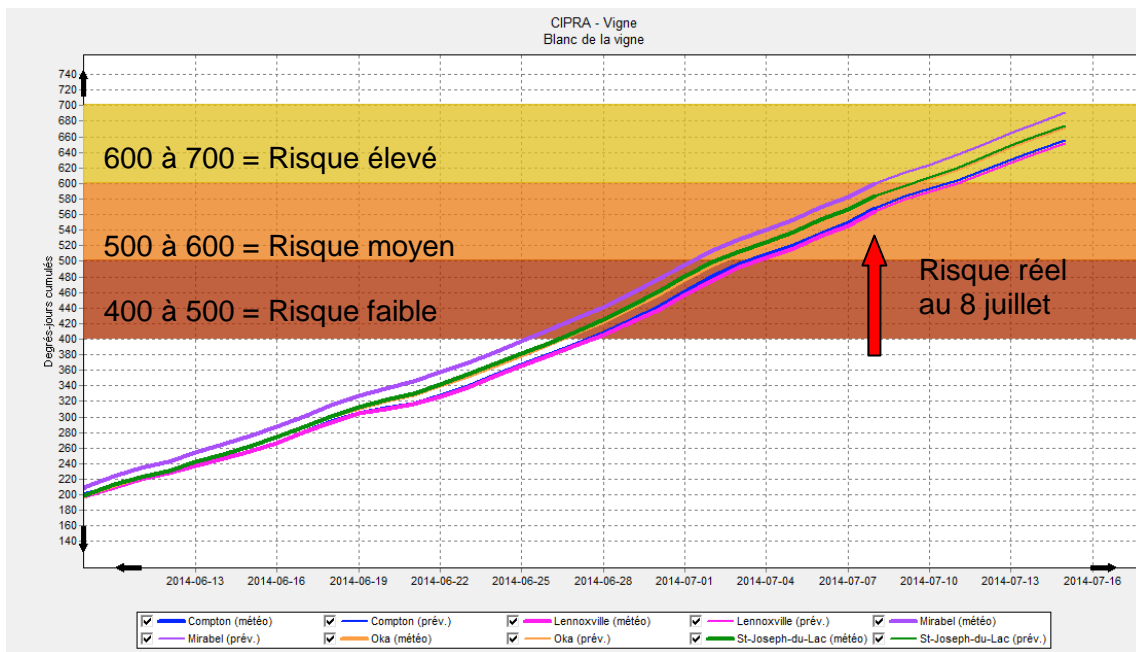
- 400 à 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques commencent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages sensibles (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (DeChaunac, Frontenac, Foch, Ste-Croix, etc.) peuvent commencer.

Modèle pour le blanc, saison 2014, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 14 mai 2014



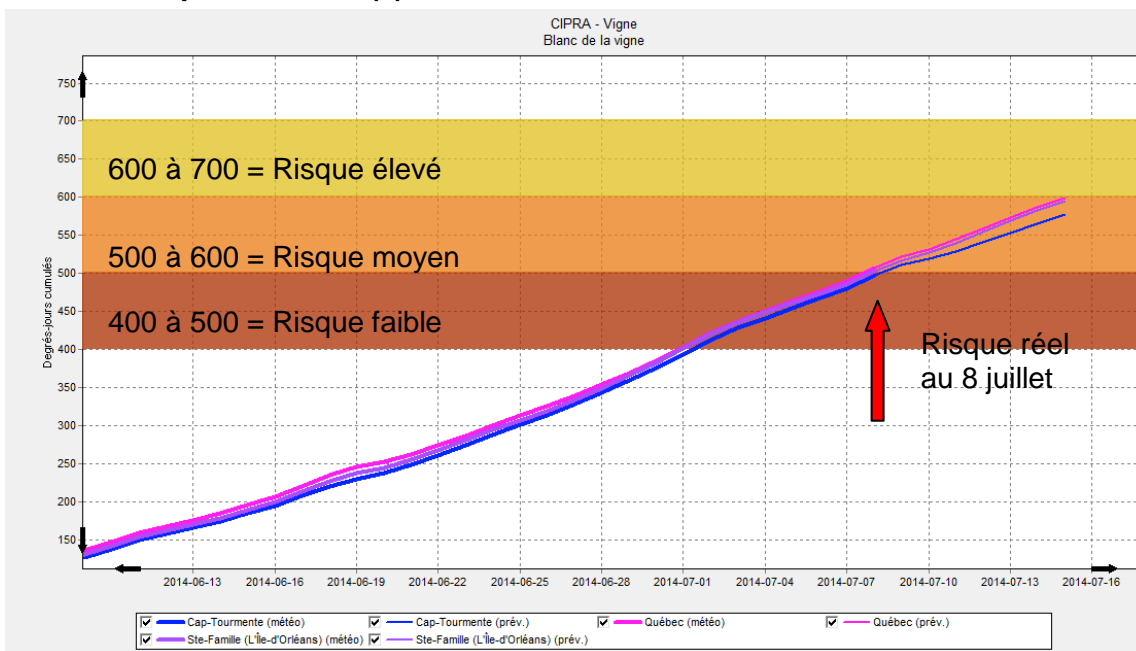
En Montérégie, le seuil de 600 degrés-jours en base 6 est dépassé pour l'ensemble des stations météo consultées et l'accumulation de 700 degrés-jours en base 6 sera atteinte d'ici 1 à 2 jours. Le dépistage et la protection doivent être commencés. Ajustez votre niveau de protection selon votre historique et la sensibilité des cépages présents dans votre vignoble. Le « danger » est maintenant très présent pour la majorité des cépages.

Modèle pour le blanc, saison 2014, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 21 mai 2014



En Estrie et dans les Laurentides, le seuil de 500 degrés-jours en base 6 est dépassé pour l'ensemble des stations météo consultées et l'accumulation de 600 degrés-jours en base 6 sera atteinte d'ici 1 à 2 jours. Ajustez votre niveau de protection selon votre historique et la sensibilité des cépages présents dans votre vignoble. Un dépistage régulier devrait être commencé pour des cépages très sensibles à la maladie. Le « danger » est maintenant très présent pour la majorité des cépages.

Modèle pour le blanc, saison 2014, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 27 mai 2014



Pour les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, le seuil de 500 degrés-jours en base 6 est atteint pour toutes les stations météo consultées. Ajustez votre niveau de protection selon votre historique et la sensibilité des cépages présents dans votre vignoble. Le dépistage devrait être commencé pour les cépages sensibles et très sensibles à la maladie.

INSECTES

Tordeuse de la vigne

Les premières observations de ce ravageur ont été faites dans la grande région de la Montérégie. Vérifiez avec votre conseiller la nécessité d'intervenir spécifiquement contre ce ravageur. Certains produits auront un effet sur plusieurs ravageurs. Consultez la section « Insectes » du [bulletin d'information No 05](#) du 3 juillet 2014 : « Fongicides et insecticides utilisés en viticulture ».

Il est possible de piéger les papillons avec des pièges Multipher et une phéromone. Cependant, on ne se fie pas aux captures pour intervenir; on observe plutôt le nombre de glomérules présents sur les fruits. Au Québec, aucun seuil économique n'a vraiment été établi pour justifier une intervention. En Ontario, on parle d'intervention si plus de 5 % des grappes sont atteintes. Sous nos conditions, il est possible d'observer jusqu'à quatre générations lors de saisons chaudes et certains cépages seraient plus attirants que d'autres!

Phylloxéra

Consultez l'[avertissement No 08](#) du 19 juin 2014 pour un rappel concernant cet insecte.

Scarabée japonais

Le scarabée japonais est maintenant arrivé en Montérégie et les populations varient de peu intenses à très intenses, selon les secteurs. Pour plus d'information sur les pièges disponibles et la méthode de dépistage de cet insecte, consultez l'[avertissement No 05](#) du 4 juin dernier et consultez votre conseiller technique si vous croyez qu'une intervention est nécessaire. Certains produits auront des effets sur plusieurs insectes.

CARENCES

Magnésium (Mg)

À partir du début de juillet, la stratégie suivante de trois traitements développée en Ontario pourra être appliquée pour les cépages sur lesquels une carence en magnésium est observée, principalement Frontenac.

Même si elle n'affecte pas le rendement comme tel, une carence en magnésium persistante réduit la formation de la chlorophylle, des sucres et des protéines et peut aussi provoquer la chute prématurée des fruits.

Moment	Produit	Dose	Notes
Trois pulvérisations à intervalles de 10 jours, à compter de juillet	Sulfate de magnésium (sels d'Epsom)	20 kg/1 000 L d'eau	Pulvériser pratiquement jusqu'au point de ruissellement. Ne pas dépasser une concentration de 40 kg/1 000 L d'eau.
	Formulations liquides, y compris les chélates	Consulter l'étiquette	Peut être compatible avec certains pesticides. Consulter l'étiquette.

La pulvérisation d'une bouillie de pesticides additionnée de sulfate de magnésium peut causer de la phytotoxicité sur les fruits ou le feuillage. Il faut donc épandre le sulfate de magnésium séparément. Consultez les étiquettes des produits pour connaître la compatibilité des chélates de magnésium et des pesticides. Utiliser les chélates recommandés pour les pulvérisations foliaires.

Manganèse (Mn)

Le manganèse est un oligo-élément nécessaire à la vie de la plante mais en très faible quantité. Les symptômes de carence en manganèse sont : un jaunissement ou rougissement du limbe et l'apparition de marbrures vert jaunâtre ou rougeâtre. Sur rameaux, les jeunes feuilles et les entre-cœurs sont touchés en dernier. Pour les correctifs et l'évaluation des besoins, on doit se fier aux résultats d'une analyse des pétioles et à ceux d'une analyse de sol. Généralement, la situation est corrigée seulement par l'application d'engrais foliaire. Les conséquences d'une carence en manganèse sont des difficultés de maturation, de la coulure et du millerandage dans les cas graves. La sécheresse et des rendements élevés figurent parmi les facteurs qui peuvent favoriser l'apparition de cette carence.

Potassium (K)

Les symptômes de carence en potassium sont : un changement de couleur ou d'éclat de la feuille (brillante ou bronzée). Par la suite, la feuille a tendance à s'enrouler. Pour les corriger, on doit se fier aux résultats d'une analyse des pétioles et à ceux d'une analyse de sol pour évaluer les besoins. Si les résultats des analyses démontrent un manque de potassium, une application foliaire au moment de la véraison (stade 35) peut être bénéfique et améliorer le rendement et la qualité des fruits. Si la saison est sèche, le potassium sera peu disponible pour les plants. Des interventions pourraient aussi s'avérer bénéfiques. Au besoin, consultez votre conseiller pour l'interprétation de vos résultats d'analyses et les options possibles de correction.

ROGNAGE, EFFEUILLAGE et UN PEU DE VOCABULAIRE : millerandage et coulure

Consultez [l'avertissement No 10](#) du 3 juillet dernier pour revoir cette information.

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec.](#)
- [Bulletin d'information sur le Gel printanier et méthodes de protection.](#)
- [Bulletin d'information sur les Dommages de gel hivernal sur les vignes : comment les reconnaître, les comprendre, ajuster ses pratiques et prévenir d'autres dommages.](#)
- [Guide d'identification des principales maladies de la vigne.](#)
- [SAG pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- [Bulletin d'information « Spécial phytoprotection bio »](#) du 11 juin 2014.
- [Mise à jour 2014 du Guide des traitements phytosanitaires pour la vigne.](#)
- [IRIIS phytoprotection](#) : Pour une aide au diagnostic des problématiques rencontrées : maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Méthodes de protection des cultures contre le gel.](#)
- [Irrigation des fraisiers pour les protéger contre le gel : techniques efficaces.](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 819 820-3001, poste 4282
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – Vigne – 9 juillet 2014